

TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE CENTRÉ SUR UN PROJET

LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL EN TANT QU'ENSEIGNANT DU SECONDAIRE.

COMMENT AMÉNAGER SON TEMPS DE TRAVAIL
EN TANT QU'ENSEIGNANT DU SECONDAIRE
AFIN D'ÊTRE LE PLUS EFFICIENT POSSIBLE ?

CLÉMENT TISSIÈRES
ECCG-HFMS SIERRE
4MP-E

DATE DE REMISE
15 MARS 2024

Table des matières

Introduction.....	5
Thème	5
Problématique	5
But du travail.....	5
Travail de terrain.....	6
Méthode de recherche	6
Le métier d'enseignant.....	7
<i>Les objectifs économiques attendus.....</i>	<i>7</i>
<i>Bases légales du métier d'enseignant relatives aux horaires de travail</i>	<i>8</i>
L'efficience	9
<i>L'efficience et sa définition.....</i>	<i>9</i>
<i>L'emploi du terme « efficience » dans le monde de l'enseignement.....</i>	<i>9</i>
La charge de travail.....	10
<i>Les charges de travail internes.....</i>	<i>10</i>
<i>Les charges de travail externes</i>	<i>10</i>
Solutions proposées	11
<i>Méthode 1 : "Safe Place".....</i>	<i>11</i>
<i>Méthode 2 : Horaires de travail.....</i>	<i>11</i>
<i>Et que faire après ?</i>	<i>11</i>
État des lieux initial / mise en place des solutions	12
État des lieux final / compte rendu des solutions	13
Conclusion.	14
Conclusion du travail	14
Bilan personnel	14
Bibliographie	15
Remerciements	16
Annexe A – Résultats du questionnaire.....	18
Annexe B - Plan de discussion - Réunion 1	20
Annexe C – Flip chart de la discussion.....	21
Annexe D - États des lieux – Fiche 1	22
Informations de bases	23
Méthode 1 : "Safe Place"	26
Méthode 2 : Horaires de travail.....	28



Thème

Les heures de travail des enseignants suscitent souvent des débats. Certains estiment qu'ils ne font rien de leur temps et profitent de leurs 11 semaines de vacances annuelles. Pourtant, l'emploi de temps de l'enseignant ne se résume pas à cela. Il nécessite une organisation et une planification rigoureuses pour équilibrer vie professionnelle et vie familiale. En plus des cours dispensés, l'enseignant doit consacrer du temps à la conception de ses cours et à l'organisation de son travail. Comme le disait Benjamin Franklin, (1748) « le temps, c'est de l'argent ». La gestion efficace des heures de travail peut avoir un impact sur le moral à long terme, d'où l'intitulé de mon projet : "La gestion du temps de travail en tant qu'enseignant du secondaire".

Problématique

Comment aménager son temps de travail en tant qu'enseignant du secondaire afin d'être le plus efficient possible ? Cette question suscite un vif intérêt auprès de nombreux professionnels de l'éducation. Dans le contexte économique actuel, les travailleurs font face à des exigences particulièrement pointues. Ils sont attendus au tournant en ce qui concerne leurs résultats et le taux de production. Comment cette dynamique s'applique-t-elle à l'univers de l'enseignement ? Dans cette profession, la notion de productivité est bien distincte de celle prévalant au sein d'une entreprise commerciale, où la priorité est mise sur la maximisation des profits. Notre étude s'attelle ainsi à analyser la véritable signification de la productivité dans le domaine de l'enseignement, où l'accent est mis sur la prestation de services plutôt que sur la fabrication de biens matériels. En parallèle, nous nous pencherons également sur les différentes charges de travail des enseignants, en fonction des degrés d'enseignement. Nous proposerons des solutions pertinentes pour améliorer de manière optimale leur travail et ainsi perfectionner leurs horaires. De plus, nous chercherons à mettre en avant des approches qui permettront aux enseignants de mieux organiser leurs tâches quotidiennes. Chaque enseignant peut adopter des habitudes pour gérer plus efficacement son temps de travail, contribuant ainsi à optimiser son efficacité. Au fil de cette étude, nous explorerons diverses solutions en réponse aux défis auxquels les enseignants sont confrontés. Nous les testerons et analyserons leur impact qu'il soit positif ou négatif.

But du travail

L'objectif clair de ce travail découle de ma passion pour le métier d'enseignant. Je cherchais une thématique conjuguant une dimension économique et sociale inhérente à cette profession. Ainsi, cette démarche interdisciplinaire se focalise sur la question cruciale de la charge de travail et sur la manière dont un enseignant peut optimiser son efficacité. Je collabore avec des enseignants chaque jour, et je suis régulièrement en contact avec eux. De ce fait, je peux apercevoir les différents défis auxquels ils sont confrontés. Mon travail s'attelle ainsi à approfondir les problématiques présentes dans ce métier et à rédiger un document proposant des pistes de solutions qui aideraient les personnes travaillant dans ce domaine. J'aspire également à ce que ce document soit une ressource enrichissante pour les futurs enseignants, ainsi que pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'univers de l'enseignement. Les informations recueillies sont essentielles pour établir un bilan et élaborer des solutions viables permettant aux enseignants d'optimiser leur productivité et de gagner du temps dans l'exercice de leur métier.

Méthode de recherche

Dans ce projet, j'ai abordé divers sujets nécessitant des recherches approfondies dans le domaine de l'enseignement. Il est vrai que c'est un domaine faisant appel à plusieurs thématiques, comme la pédagogie, les méthodes de travail, l'accompagnement des élèves mais j'ai décidé de m'atteler au côté économique de la branche, du point de vue du travail de l'enseignant en relevant l'efficacité dans leur métier. Pour ce faire, j'ai axé mes méthodes de recherche sur des enseignants qualifiés, reconnaissant la complexité de ce domaine. Leur interaction directe a été essentielle pour la réalisation de ce projet. Cela m'a permis de mieux comprendre l'exigence de leur métier et leurs stratégies pour organiser leurs emplois du temps, et ainsi enrichir la pertinence des données collectées. J'ai entrepris une approche sur le terrain, puisant mes ressources auprès de ceux qui vivent quotidiennement leur métier d'enseignant. En premier lieu, dans le but d'établir un plan de projet complet et précis, j'ai commencé par solliciter les conseils d'amis enseignants pour évaluer la pertinence de ma table des matières, afin d'avoir un plan concret et précis avec lequel débiter.

Pour la deuxième étape de mon projet, j'ai diffusé un questionnaire général à plus de 250 enseignants pour recueillir des informations complémentaires sur les problèmes et les solutions qu'ils rencontrent dans leur travail. Cela m'a permis d'identifier les thématiques intéressantes à aborder dans ce travail, ainsi que de recueillir un avis élargi sur différentes questions, afin de compléter mes explications. *Vous trouverez en (annexe A) des extraits pertinents, relevés directement de ce questionnaire.*

Troisièmement, après avoir analysé ces réponses, j'ai sélectionné quatre enseignants issus de quatre écoles différentes et de deux degrés d'enseignement distincts (secondaire 1 et 2) pour former un groupe de discussion approfondie. Nous nous sommes réunis une première fois en novembre 2023 pour lancer le projet et aborder les diverses questions que je me posais. Vous trouverez en (annexe B) le plan détaillé de cette discussion. À la suite de cela, un flip chart (annexe C) a été réalisé par ces quatre enseignants pour répondre aux différents points. Pour finir, nous avons abordé de manière plus précise les thématiques relevées dans mon précédent questionnaire. Cela a permis d'obtenir une vue d'ensemble sur l'efficacité, la charge de travail et les solutions possibles. Par la suite, nous avons mis à profit les solutions relevées afin de tester leur efficacité.



Figure 1: De gauche à droite : Patricia Chardon Kaufmann (CO Anniviers), Emmanuelle Praplan Gingras (ECCG Sierre), Julian Corminboeuf (CO d'Octodure, Martigny), Sébastien Fontannaz (Collège de l'Abbaye de St-Maurice)

Le métier d'enseignant

Quel est donc le rôle de l'enseignant ? Que ce soit dans l'enseignement primaire, au cycle d'orientation, au secondaire 2 ou même dans le privé, il s'agit d'une profession exigeante. Elle demande un engagement intense et une rigueur particulière. De nombreuses responsabilités incombent aux enseignants : la préparation des cours, la correction des examens, la compréhension des étudiants, et bien d'autres aspects. Mais avant tout, du point de vue de l'étudiant, je dirais que cette profession consiste en la transmission de connaissances et de valeurs. De nombreux éléments témoignent de la rigueur présente dans les tâches de ce métier. La préparation en est un exemple. Les objectifs pédagogiques de base sont déterminés par l'État, à travers le plan d'études romand. Cependant, le choix pédagogique des exercices et des contenus pédagogiques pour atteindre les objectifs du plan d'études restent à être élaborés. Cela constitue une part significative de cette profession. Ainsi, l'enseignant doit être rigoureux, tant en ce qui concerne son organisation personnelle que la charge mentale afin de concilier sa vie privée et sa vie professionnelle. Les enseignants doivent également gérer des tâches administratives répétitives et non définies clairement dans le cahier des charges, que ce soit le suivi des élèves, le contact avec les parents ou les réunions liées à la vie scolaire. Ces responsabilités demandent du temps et peuvent être diversifiées. Il est nécessaire de développer des stratégies pour optimiser ces tâches, satisfaire toutes les parties impliquées, tout en progressant personnellement dans d'autres charges de travail et en trouvant satisfaction pour soi-même.

Les objectifs économiques attendus

On attend des enseignants un certain rendement, mais quel rendement exactement ? Il est difficile de définir le rendement propre d'un enseignant, car il n'y a aucun critère objectif sur lequel se baser. Contrairement à une entreprise standard où la productivité peut être mesurée, le rendement d'un enseignant ne peut être défini de manière aussi formelle. Le seul indicateur que nous pouvons observer et prendre en compte est le résultat des notes des étudiants mais peu de gens se soucient réellement de l'investissement personnel de l'enseignant pour atteindre ces résultats.

Après avoir recueilli l'avis de 100 enseignants, 70 d'entre eux rejettent l'utilisation du terme de productivité dans le domaine de l'enseignement. La notion même de productivité peut être exclue de cette discussion, car les élèves ne sont pas des produits de consommation. Ils privilégient majoritairement le terme d'efficacité pour remplacer celui de productivité. Pour le reste, certains pensent que le terme de productivité peut être discuté sur certains points. D'un point de vue économique les élèves sont le futur, formés pour entrer sur le marché du travail. Le but de cette productivité est de former le maximum d'élèves pour faire fonctionner au mieux le marché du travail. Et de ce raisonnement réside une question que certains se posent. Que coûterait l'ouverture de classes supplémentaires afin d'augmenter qualitativement la formation des élèves destinés au marché du travail ?

"La productivité suppose la fabrication en grand nombre de ressources. Ce n'est pas forcément la multiplication de fiches, d'exercices, d'examens, ou autres qui est le plus utile pour aider les élèves à progresser. L'efficacité, à l'inverse, suppose de choisir et de créer adéquatement les bons supports et de les investir intelligemment, en prenant en compte les besoins spécifiques des élèves."

(Questionnaire Forms ; Réponse n°86)

Bases légales du métier d'enseignant relatives aux horaires de travail

Selon l'ordonnance régissant le traitement du personnel de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire du deuxième degré général et professionnel (OTSO), la durée hebdomadaire de travail est en moyenne de 42 heures pour le personnel engagé à plein temps. En vertu de cette disposition légale, il incombe à l'enseignant engagé à plein temps de respecter ces heures. Toutefois, il est difficile de définir clairement cette durée hebdomadaire, car les semaines d'examens ou particulièrement chargées peuvent dépasser les 42 heures. Chaque semaine présente des défis différents, nécessitant parfois un investissement variable, ce qui risque, par conséquent, de compromettre l'équilibre entre les périodes.

Il appartient à l'enseignant de planifier consciencieusement ses périodes de travail en dehors des cours pour accomplir efficacement sa mission. Le temps d'enseignement face aux élèves, réglementé par l'article 30 de la Loi sur le traitement du personnel de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire du deuxième degré général et professionnel (LTSO), est actuellement de 26 périodes par semaine pour les enseignants du secondaire 1 et de 23 périodes par semaine pour ceux du secondaire 2, selon l'article 32 de la LTSO. Cela laisse donc à l'enseignant une vingtaine de périodes à planifier en dehors des cours pour se consacrer à la préparation des leçons et à la gestion des tâches administratives.

Cependant, pour la rentrée des classes 24-25 des enseignants du secondaire 1, un changement sera établi : le nombre de périodes en présence d'élèves passera de 26 à 25 pour les enseignants à temps plein. Cette période en moins face à la classe permettra aux enseignants de consacrer une période supplémentaire aux collaborations et à la formation.

Il incombe aux directeurs de cycles d'orientation d'attribuer cette heure blanche supplémentaire. Le service de l'enseignement a clairement communiqué l'intention et le but de cette période. Elle doit permettre aux enseignants d'avoir plus de temps pour gérer les tâches administratives ou les situations de classes qui peuvent parfois prendre du temps (élèves allophones, cas particuliers, élèves avec des mesures particulières, le travail en réseau, la collaboration, etc.). Ces heures de travail ont été expliquées lors des différentes séances pour éviter que les directions des écoles n'ajoutent durant cette période des tâches supplémentaires ou des heures de travail (heures grises). Cette heure doit être à disposition des enseignants sans qu'ils soient contraints d'être sur place, dans l'établissement ou d'être à disposition de l'école. L'objectif est de permettre à l'enseignant de se consacrer pleinement à sa gestion de classe.

Selon Olivier Solioz, président de la SPVAL, ce changement vise également à valoriser la branche de l'enseignement en Valais et ainsi à s'aligner avec la Suisse romande. Cela permettra naturellement aussi d'ouvrir de nouvelles possibilités d'emplois.

En plus des responsabilités mentionnées précédemment, les enseignants peuvent être amenés à collaborer avec d'autres enseignants lors de réunions ou de formations continues. L'alinéa 2 de l'article 45 de l'OTSO stipule que l'enseignant est principalement responsable des actions relevant des domaines "Collaboration et tâches diverses" et "Formation continue". Il revient au directeur, en tant que supérieur hiérarchique, de veiller à ce que l'ensemble des enseignants de son établissement accomplisse ces missions. Concilier la vie enseignante, les heures de cours, les formations et la vie privée peut parfois poser des défis. De ce constat découle ma problématique : Comment aménager son temps de travail en tant qu'enseignant du secondaire afin d'être le plus efficace possible ? Avant tout, il est crucial de définir clairement le terme d'efficacité et d'analyser les différentes charges de travail possibles d'un enseignant pour les classer.

L'efficience

L'intégration de l'efficience dans le domaine de l'enseignement est chaleureusement accueillie, avec 95% des enseignants interrogés pour mon travail qui manifeste une réceptivité positive envers l'utilisation du terme "efficience" dans ce contexte spécifique.

L'efficience et sa définition

Mais qu'entendons-nous réellement par "efficience" ? Chaque enseignant a sa propre définition, chacune étant distincte des autres. La langue française, selon le petit Larousse, définit l'efficience comme « la capacité d'un individu ou d'un système de travail à obtenir de bonnes performances dans un type de tâche donné. » Cependant, cette définition s'applique-t-elle réellement au métier d'enseignant que nous observons aujourd'hui ? Pour répondre à cette question, j'ai engagé une discussion avec le groupe focus composé de quatre enseignants afin de définir, en collaboration avec eux, le concept d'efficience le plus adapté à l'enseignement. De ces échanges ont émergé plusieurs éléments : que ce soit la recherche d'un équilibre entre qualité et quantité, entre vie professionnelle et vie privée, tout en s'adaptant à la réalité de la classe et des élèves. Il est apparu clairement que la meilleure définition pour illustrer une réponse à cette question est que l'efficience se définit comme la capacité à produire des activités pertinentes permettant d'atteindre les objectifs fixés, tout en s'adaptant de manière judicieuse à la réalité du public ciblé. L'efficience se caractérise également par la capacité de l'enseignant à évoluer d'un degré à l'autre, en intégrant des ajustements continus pour maximiser les résultats tout en optimisant les ressources disponibles.

L'emploi du terme « efficience » dans le monde de l'enseignement.

L'emploi du terme « efficience » dans le monde de l'enseignement suscite naturellement deux réactions opposées. Des effets négatifs ainsi que des effets positifs émergent de cette interrogation. Cependant, il peut être intéressant de rappeler que selon les économistes de l'éducation, « l'enseignement est une industrie particulière qui ne doit pas moins tendre, comme toute industrie, au rendement le plus élevé [...] le rendement étant un rapport entre un résultat et le moyen mis en œuvre pour l'obtenir. [...] Le rendement est dit quantitatif lorsqu'il se focalise sur le nombre d'élèves formés ou de diplômés sortant du système. Il est qualitatif lorsqu'il met l'accent sur la dimension pédagogique pour mesurer les connaissances et les facultés intellectuelles. Le rendement est également qualitatif lorsqu'il envisage la composante socio-économique de l'éducation en fonction des besoins de l'économie et de la société » (Le Thanh Khôi, Professeur émérite d'éducation comparée et d'éducation & développement à la Sorbonne. 1967) Le passage provient du Volume 19 de l'évaluation du rendement des systèmes éducatifs, portant sur les contributions des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité, rédigé par Hamidou Nacuzon Sall et Jean-Marie De Ketele en 1997.

Par cette citation, nous pouvons observer le point de vue économique que peut représenter l'enseignement. Mais est-ce vraiment, l'image, ou la définition propre de l'efficience dans le monde de l'enseignement ? Pour ce faire, j'ai mené la discussion avec le groupe pilote sur le sujet. Au cours de notre premier focus groupe, il a été observé que l'introduction de l'efficience dans le travail des enseignants peut favoriser une meilleure organisation et permettre d'optimiser le temps consacré à leurs tâches quotidiennes. Cela peut également améliorer les performances des enseignants en leur permettant de mieux cibler le contenu pédagogique en fonction des besoins des élèves. L'efficience favorise également une certaine adaptabilité dans le programme scolaire et permet de réagir de manière appropriée face à des situations complexes telles que des maladies, des remplacements, des réunions, ou tout autre élément prévu ou imprévu qui peut perturber l'organisation d'un enseignant. Cependant, il a également été relevé que l'efficience peut avoir des aspects négatifs. Les enseignants peuvent parfois se sentir coupables de réduire leur temps de travail pour être plus efficaces, ce qui peut entraîner un sentiment de travail de moindre qualité. Il est donc nécessaire de fixer des limites claires quant à la charge de travail. Il est essentiel d'éviter que les relations interpersonnelles entre enseignants et élèves ne soient négligées au profit de processus standardisés et automatisés.

La charge de travail

Le métier d'enseignant englobe diverses charges de travail. Ces charges ont été divisées en deux catégories lors de notre discussion avec le groupe de focus : les charges internes et externes. Un choix qui a reçu l'approbation unanime de ces enseignants. Initialement les enseignants envisageaient de classer les charges de travail selon le degré de contrôle que l'enseignant pouvait avoir vis-à-vis de celles-ci, cette approche a été écartée en raison des différentes méthodes d'enseignement propres à chacun.

Les charges de travail internes

Les charges de travail internes sont spécifiquement liées à la matière enseignée et à la méthode de fonctionnement propre à chaque enseignant. Elles varient en fonction de la discipline enseignée, que ce soit le français, l'allemand, l'éducation physique, ou tout autre matière. Par la même occasion, elles évoluent avec le temps et l'actualité, éléments sur lesquels l'enseignant a peu d'emprise.

Ces charges internes dépendent également des valeurs individuelles de chaque enseignant et du temps que chacun est prêt à consacrer à l'élaboration de leur contenu pédagogique. L'organisation de la préparation des cours annuels, des séquences et des séances d'enseignement relève de la responsabilité de chaque enseignant, qui doit planifier soigneusement pour garantir le bon déroulement de son année scolaire.

Les charges de travail externes

Les charges de travail externes englobent tous les éléments liés au fonctionnement global de l'école et du degré d'enseignement. Ces éléments externes peuvent s'accumuler et devenir des facteurs de stress, pouvant potentiellement entraîner un décrochage professionnel. Les enseignants du groupe focus ont regroupé dans cette catégorie toutes les tâches rencontrées au cours de l'année scolaire, notamment les interactions avec des élèves, des parents, des collègues et des groupes de branche qui peuvent différer la planification individuelle de chaque enseignant.

Cette catégorie englobe également la gestion administrative qui peut être parfois imprévue et perturber l'organisation initiale de l'enseignant : la communication avec les parents et les élèves ainsi que la gestion des e-mails.

Les remplacements constituent un défi majeur, nécessitant une préparation rapide et efficace de la part de l'enseignant en cas d'absence involontaire. La communication des tâches à effectuer aux personnes de contact dans l'établissement peut doubler la charge de travail, notamment lorsque l'enseignant ne dispose pas du matériel nécessaire pour transmettre les informations sur le champ.

L'adaptation aux moyens mis à disposition par les différentes écoles peut également impacter la charge de travail de manière externe. Certains établissements ne disposent pas d'équipements pédagogiques comme des salles de classe aménagées avec vidéo-projecteurs, obligeant ainsi à l'enseignant d'ajuster ses méthodes d'enseignement. Sur ce, plusieurs enseignants soulignent la pression constante que le métier d'enseignant impose pour s'assouplir et s'adapter aux moyens mis à disposition.

Solutions proposées

Après avoir identifié les diverses charges de travail des enseignants du secondaire, nous avons cherché des solutions viables pour remédier aux problèmes internes et externes discutés lors des échanges en focus groupe. Trouver une solution spécifique à chaque élément s'est avéré complexe en raison des caractéristiques individuelles de chaque enseignant. C'est pourquoi nous avons opté pour l'élaboration de deux solutions générales, flexibles et adaptées à la majorité des enseignants. Les solutions proposées sont les suivantes :

Méthode 1 : "Safe Place"

Vous créez une "safe place" professionnelle en dehors de votre domicile, dédiée à vos tâches quotidiennes d'enseignant. Un espace où vous pouvez laisser votre travail en dehors de votre sphère privée. La gestion des e-mails ou des questions liées au travail doit s'effectuer à l'intérieur de votre "safe place" et ne doit pas empiéter sur votre vie privée.

Méthode 2 : Horaires de travail

Vous établissez des horaires de travail précis afin de vous consacrer pleinement à vos tâches d'enseignant pendant ces plages horaires définies. Ces créneaux doivent vous permettre de préserver le reste de votre temps à votre vie privée. La réponse aux e-mails ou aux questions professionnelles doit se faire exclusivement pendant les horaires préalablement fixés.

Et que faire après ?

Pour donner suite à l'établissement de ces solutions, le groupe focus s'est engagé volontairement à les tester. Chaque membre a pris en charge le test d'une solution spécifique. Dans le cadre de ces tests, Julian Corminboeuf et Patricia Chardon Kaufmann ont choisi la méthode « Safe Place ». À l'inverse, Emmanuelle Praplan Gingras et Sébastien Fontannaz ont opté pour la méthode des « Heures de travail ».

Au moment où vous lisez ces lignes, nous ne pouvons donc pas encore garantir l'efficacité de ces méthodes. C'est pourquoi nous avons décidé de nous orienter vers une étude plus approfondie. Dans cette perspective, et afin d'évaluer l'impact des solutions, chaque enseignant a réalisé un état des lieux de sa situation personnelle, sans recourir à des méthodes particulières.

Cette démarche nous permettra de procéder à un second état des lieux après avoir testé les solutions, afin de déterminer si celles-ci ont porté leurs fruits ou non.

État des lieux initial / mise en place des solutions

Les quatre enseignants qui ont pris part à la discussion de groupe se sont engagés à tester les solutions élaborées précédemment. Toutefois, avant d'évaluer l'efficacité de ces solutions, il est essentiel de procéder à un état des lieux avant et après la mise en place de ces méthodes. À cet effet, un document basé sur les questions abordées lors de notre première discussion leur a été transmis après la séance. Chacun des quatre enseignants participant au projet l'a complété individuellement, et leurs réponses ont été synthétisées.

Vous trouverez ce document en (*annexe D*).

L'état des lieux initial n'est pas uniquement conçu à cet effet, mais a également été élaboré pour inciter les enseignants testant les solutions à se poser les bonnes questions sur leur approche, afin d'assurer un maximum d'efficacité durant leurs périodes de test.

Dans un premier temps, des interrogations générales ont été soulevées afin que chaque enseignant puisse prendre conscience de sa situation présente. Ils ont analysé les activités effectuées au cours d'une semaine, ainsi que le temps dédié à chacune d'entre elles. L'objectif était de quantifier en heures le travail accompli en dehors des cours, notamment pour la préparation et la mise en place des séances d'enseignement.

Ce processus a permis de mettre en lumière la difficulté à définir de manière précise les tâches et le temps alloué chaque semaine, compte tenu des variations constantes de la charge de travail d'une semaine à l'autre. Les autres questions ont guidé les enseignants dans une réflexion approfondie sur leur mode de fonctionnement actuel, révélant potentiellement des faiblesses dans leur organisation existante.

La seconde partie de cette fiche vise à introduire, avec les enseignants, un nouveau système d'organisation et à les encourager à réfléchir sur la meilleure manière de s'adapter. Les questions se concentrent sur la mise en œuvre de la méthode sélectionnée, incitant les enseignants à trouver le fonctionnement optimal pour assurer le succès de la méthode choisie. Ces solutions ont été mises en place entre décembre 2023 et les vacances de carnaval 2024. Par la suite, un compte rendu a été effectué avant les vacances de carnaval pour évaluer l'impact de ces solutions sur leur efficacité.

État des lieux final / compte rendu des solutions

Pour résumer les résultats des tests des solutions identifiées précédemment, notre groupe de travail composé de quatre enseignants s'est réuni une deuxième fois. Lors de cette séance, nous avons examiné les retours des tests. Il est apparu que ces solutions, quelles qu'elles soient, ont permis des améliorations significatives dans leur utilisation. Voici quelques points saillants relevés pour chacune des deux méthodes.

La méthode "Safe Place" a permis aux enseignants qui l'ont adoptée de gagner du temps et de bousculer leurs habitudes afin d'éviter les perturbations constantes. Elle a également facilité l'isolement vis-à-vis des éléments perturbateurs tels que la télévision ou le téléphone, offrant ainsi un environnement propice au travail. De plus, elle a été motivante pour les enseignants en leur offrant un espace dédié exclusivement à leurs tâches professionnelles. Sur le plan mental, cette méthode permet également de se libérer l'esprit et de consacrer son temps libre à d'autres activités. Patricia Chardon Kaufmann a partagé son expérience en expliquant : "Lorsque j'étais chez moi sans occupation, j'avais souvent une petite voix dans ma tête me disant que j'avais sûrement quelque chose à corriger ou à faire. Mais non, tout était déjà accompli, et je pouvais faire tout autre chose."

En ce qui concerne la méthode des horaires de travail, elle a surtout permis d'établir un cadre clair. Cela permet de se débarrasser d'un certain sentiment de culpabilité. Sébastien Fontannaz, qui a choisi cette méthode, explique que "cela donne l'impression que la journée est accomplie, et que si les élèves reçoivent les examens avec un délai de deux jours, ce n'est pas un problème. Cela permet aussi d'éviter que cela empiète sur notre vie privée." Le fait de définir un cadre a également permis aux enseignants qui ont choisi cette méthode de se concentrer exclusivement sur leur travail pendant ces heures. Les périodes moins chargées en travail permettent également d'anticiper sur le travail à venir. Établir un plan et définir ce que l'on fait à tel moment permet d'avoir une vision d'ensemble de notre semaine. Cela permet de libérer complètement des après-midis ou des périodes de la semaine afin de faire autre chose. Cependant, la problématique liée à cette méthode réside dans la semaine standard. Dans l'enseignement, le travail n'est pas toujours linéaire, et établir des horaires de travail de manière claire demande parfois des ajustements.

Pour conclure ce travail de terrain réalisé avec les 4 enseignants du groupe focus, nous pouvons dire que ce c'est une réussite. Les enseignants ont su s'adapter et ont réussi à mettre en place les méthodes discutées lors de nos séances. Leurs retours ont été positifs et constructifs. Ce qui était intéressant dans ce projet était d'établir un projet pilote avec une situation initiale ainsi qu'une situation finale. Lors de notre compte rendu, nous avons pu observer que :

- L'adaptation était un point clé en ce qui concerne les méthodes proposées.
- Les méthodes proposées offrent un cadre que chaque enseignant est libre ou non d'adopter pour son organisation.
- Les méthodes sont modulables, quel que soit le mode de fonctionnement de l'enseignant.

Néanmoins, il est important de reconnaître que chaque méthode présente des défis et des ajustements à faire, notamment en ce qui concerne la flexibilité dans un environnement d'enseignement où le travail n'est pas toujours linéaire.

En définitive, ces résultats soulignent l'importance d'explorer des stratégies innovantes pour améliorer l'efficacité et le bien-être des enseignants dans leur pratique professionnelle. Ce processus de recherche et de test de solutions offre des perspectives prometteuses pour une gestion plus efficace de la charge de travail et une meilleure qualité de vie au travail pour les enseignants.

Conclusion du travail

Les objectifs économiques et les bases légales définissent largement la méthode de travail des enseignants, mais il est possible d'adopter des approches pour modifier cette perspective. Avant tout, il a été crucial de clarifier les termes utilisés, ce qui a révélé que l'efficacité, qu'elle soit dans un contexte économique classique ou dans le domaine de l'enseignement, peut avoir des aspects positifs et négatifs. La définition peut varier selon que le terme soit employé dans un contexte économique traditionnel ou dans le domaine de l'enseignement. Il est donc important de s'adapter à l'efficacité pour minimiser ses aspects négatifs, sachant que son utilisation peut varier en fonction des circonstances. Les charges de travail, qu'elles soient internes ou externes, influent sur la manière de travailler et l'adaptation demeure un élément clé dans cette thématique. Ce travail a démontré l'existence d'autres solutions.

En engageant des discussions sur le terrain, nous avons identifié les diverses problématiques liées au métier de l'enseignement. Ce travail de terrain a permis d'aborder ces problématiques de manière concrète et ciblée. Les solutions issues de nos discussions avec le groupe focus se sont révélées efficaces, permettant ainsi une appréhension concrète des enjeux et une conclusion plus tangible. En parallèle, la mise en place de ces solutions avec les quatre enseignants du groupe de discussion s'est avérée bénéfique. Au cours de ces tests, les enseignants ont pu ajuster leurs solutions et identifier les aspects positifs ainsi que les problèmes liés à leur organisation.

En conclusion, associer l'efficacité au temps de travail des enseignants semble complexe. Le temps investi dans le métier d'enseignant est malléable et les tâches peuvent sembler infinies. Les solutions reposent sur les cadres que chaque enseignant est prêt à mettre en place. L'adaptation demeure le facteur clé de leur succès, nécessitant une appropriation et une adaptation selon les besoins individuels. Il est donc possible de répondre positivement à la question : Comment aménager son temps de travail en tant qu'enseignant du secondaire afin d'être le plus efficace possible ? La réponse réside dans la mise en place de cadres et de limites afin d'avancer au mieux dans son travail.

Des différentes solutions issues de mon travail, chaque enseignant peut s'en inspirer et ainsi, moduler à sa manière la vision qu'il souhaite donner à son travail. Le résultat ne peut qu'être concluant, même si les méthodes d'enseignement restent propres à chacun et dépendent aussi des degrés d'enseignement. Il serait donc intéressant d'approfondir les recherches en trouvant, selon chaque niveau d'enseignement, les méthodes pouvant être mises en place pour optimiser l'efficacité des enseignants de la scolarité post-obligatoire, voire du tertiaire.

Bilan personnel

Tout au long de ce travail, j'ai pu explorer minutieusement les coulisses de l'enseignement. En tant qu'étudiant, j'ai dû adopter une perspective différente et me mettre à la place des enseignants pour mener à bien cette tâche. L'enseignement est un domaine qui suscite un vif intérêt chez moi. L'objectif de ce projet est d'offrir des pistes de solutions aux enseignants désireux d'améliorer la gestion de leur emploi du temps professionnel et de travailler de manière plus efficace. En écrivant ces dernières lignes et après avoir mené cette enquête de terrain, je réalise que mon travail a déjà permis à quatre enseignants de trouver des solutions et que cela a fonctionné. Ayant craint de me disperser dans diverses directions, j'ai su me concentrer sur l'essentiel pour que ce travail puisse véritablement être un soutien pour les personnes travaillant dans le domaine de l'enseignement ou s'y intéressant de près ou de loin.

Bibliographie

Larousse. *Définition de l'efficience.*

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/efficience/27930#:~:text=Capacit%C3%A9%20d'un%20individu%20ou,la%20preuve%20de%20son%20efficience.>

Ordonnance concernant le traitement du personnel de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire du deuxième degré général et professionnel (= OTSO/VS ; RS 405.30).

Repéré à : https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/405.30

Loi sur le traitement du personnel de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire du deuxième degré général et professionnel (= LTSO/VS ; RS 405.3).

Repéré à : https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/405.3/versions/2118

Sall, H. N. & De Ketele, J.-M. (1997). *L'évaluation du rendement des systèmes éducatifs : apports des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. Mesure et évaluation en éducation, (Le Thành Khôi) (p.121)*

Repéré à : <https://www.erudit.org/fr/revues/mee/1997-v19-n3-mee07192/1091397ar.pdf>

Puisque ce travail est axé sur le terrain, la plupart des sources ont été directement extraites du questionnaire initial envoyé aux enseignants, ainsi que du travail de terrain réalisé avec le groupe focus mentionné précédemment.

Remerciements

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet avec moi. Que ce soit pour le démarrage de mon travail, l'élaboration de mon plan, les réponses aux questions liées au métier d'enseignant, mon travail de terrain, la relecture de mon travail ou tous les conseils améliorant la vision de mon travail.

Je tiens à remercier personnellement les personnes suivantes :

- Raynald Neurohr, enseignant
- Pauline Béchir, enseignante
- Vincent Kohli, enseignant
- Sylvie Rossoz, enseignante
- Gaëlle Zufferey, enseignante
- Olivier Solioz, président SPVAL
- Aude Ogay-Fracheboud, Directrice adjointe au Co d'Octodure, enseignante spécialisée
- Tous les enseignants ayant répondu à mon questionnaire initial
- Ainsi que les enseignants qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce projet.

Je tiens également à adresser des remerciements particuliers aux quatre enseignants qui ont participé pendant plusieurs mois à mon travail de terrain, afin de construire ensemble des réponses à ma problématique :

- Patricia Chardon-Kaufmann, Enseignante au CO d'Anniviers
- Emmanuelle Praplan-Gingras, Enseignante à l'ECCG de Sierre
- Julian Corminboeuf, Enseignant au CO d'Octodure à Martigny
- Sébastien Fontannaz, Enseignant au Lycée Collège de l'Abbaye de St-Maurice

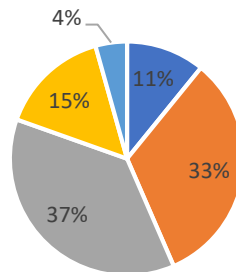


Documents Annexes

Annexe A – Résultats du questionnaire

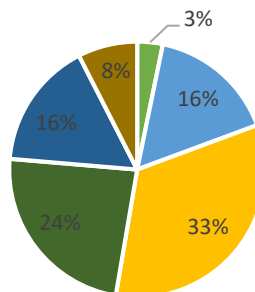
Tranche d'âge des enseignants ayant répondu au questionnaire

■ 20-30 ans ■ 30-40 ans ■ 40-50 ans ■ 50-60 ans ■ plus de 60ans

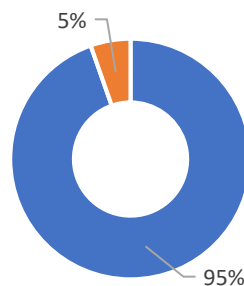


Estimez votre charge de travail (en heures par semaine en dehors des heures de cours) pour la planification, création d'exercices/examens, correction, etc...

■ 1 à 5 heures ■ 5 à 10 heures ■ 10 à 15 heures
■ 15 à 20 heures ■ 20 à 25 heures ■ plus de 25 heures

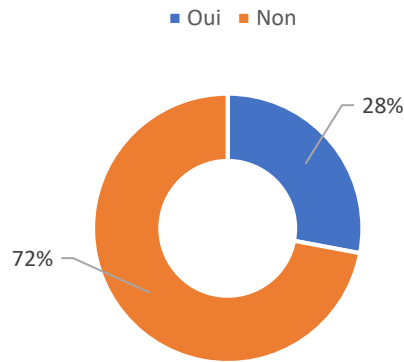


Pour vous, l'efficacité est-elle importante dans le monde de l'enseignement ?



■ Oui ■ Non

Pensez-vous que le terme "productivité" soit approprié dans le contexte de l'enseignement ?



Quel terme utiliseriez-vous à la place de "productivité" ?



Selon vous, quel est le défi organisationnel le plus important que vous rencontrez dans le domaine de l'enseignement ?



Annexe B - Plan de discussion - Réunion 1

Rencontre – Novembre 2023

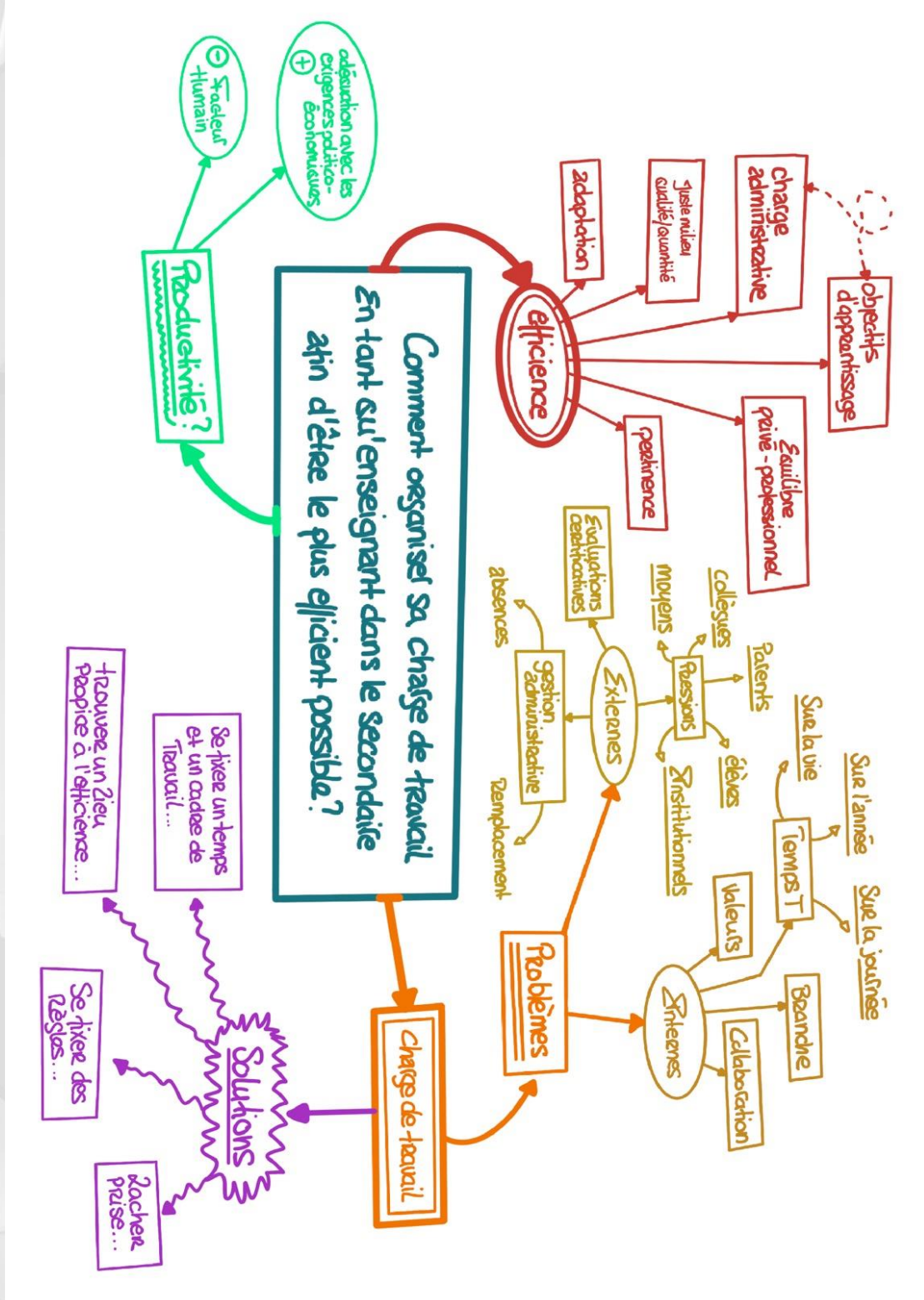
Les points abordés lors de la discussion sont les suivants. Ces points ont permis de mener une discussion de groupe et d'élaborer le flip chart présent dans l'annexe suivante.

Déroulement

- 1. Accueil**
- 2. Présentation du projet**
- 3. Présentation des membres présents**
- 4. Activité 1 – Définition de l'efficience**
- 5. Activité 2 – La place de la productivité dans le monde de l'enseignement**
- 6. Activité 3 - La charge de travail d'un enseignant**
- 7. Tour de table sur les problèmes rencontrés dans l'organisation du métier d'enseignant**
- 8. Clarification des solutions.**
- 9. Démarche de test des solutions ?**

Annexe C – Flip chart de la discussion

Le flip chart a été réaménagé tout en conservant exactement les mêmes thèmes, dans le but d'améliorer sa lisibilité.



Annexe D - États des lieux - Fiche 1

« Comment organiser sa charge de travail en tant qu'enseignant dans le secondaire afin d'être le plus efficient possible ? »

Suite à la discussion début novembre 2023, les enseignants ont collaboré pour répondre à la question initiale. La feuille que vous avez sous les yeux constituera la base pour la prochaine étape, à savoir, le test des solutions. L'objectif principal de cette feuille est de réaliser un état des lieux de la situation professionnelle des quatre enseignants et d'identifier des pistes ainsi que des ajustements en vue de la mise en place de la solution.

Problème relevé lors de la rencontre :

Organisation de la charge de travail et équilibre travail-vie personnelle.

Solution proposée :

Méthode 1 : "Safe Place"

Vous créez une "safe place" professionnelle en dehors de votre domicile, dédiée à vos tâches quotidiennes d'enseignant. Un espace où vous pouvez laisser votre travail en dehors de votre sphère privée. La gestion des e-mails ou des questions liées au travail doit s'effectuer à l'intérieur de votre "safe place" et ne doit pas empiéter sur votre vie privée.

Méthode 2 : Horaires de travail

Établir des horaires de travail précis, vous permettant de vous consacrer pleinement à vos tâches d'enseignant pendant ces plages horaires définies. Ces créneaux doivent vous permettre de préserver le reste de votre temps à votre vie privée. La réponse aux e-mails ou aux questions professionnelles doit se faire exclusivement pendant les horaires préalablement fixés.

Avant de mettre en place la solution que les enseignants ont choisie, il est crucial de procéder à une évaluation approfondie de leurs situations. Les enseignants ont bénéficié d'un temps d'adaptation pour qu'ils puissent ajuster leurs méthodes. Par la suite, les enseignants ont expérimenté la solution susmentionnée sur une période déterminée.

Calendrier des tâches

À faire jusqu'au :

1er décembre 2023 Prendre connaissance du document « États des lieux 1 »

20 décembre 2023 Faire le point sur votre situation professionnelle :

- Réfléchir à la meilleure manière de mettre en place la solution.
- Compléter et renvoyer le document par e-mail.

9 février 2023 Mettre en place la solution proposée :

- Mettre en place la Méthode 1 (« Safe Place ») ou la Méthode 2 (« temps de travail »)
- Prendre connaissance du mail « États des lieux 2 ». (Fin décembre)
- Remplir le doodle, pour 2^{ème} rencontre à la date la plus prisee.

Informations de bases

La première partie de cette fiche permet de récolter des informations de bases sur les 4 enseignants participant à mon projet avant la mise en place des méthodes susmentionnées. Leurs réponses ont été récoltées et regroupées à des points de similitudes.

1. Sur une semaine lambda, faites l'exercice de calculer votre temps de travail que vous prenez pour effectuer vos tâches d'enseignants. (Sans compter les périodes de cours)

Jour de la semaine	Tâches effectuées	Nombre d'heures
Lundi	Tous les enseignants ont été interrogés sur cette question et ont dû dresser le bilan des tâches effectuées durant leur semaine. Nous pouvons observer dans les réponses des similitudes qui correspondent aux tâches hebdomadaires du métier d'enseignant.	
Mardi		
Mercredi	En pourcentage sur le temps total qu'un enseignant effectue durant son travail s'établit ainsi : L'enseignement en classe représente 45% Les tâches de préparation de cours représentent 30% Les corrections d'examens représentent 17% Les tâches annexes et administratives représentent 8%	
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		
La charge de travail (hors cours) des enseignants varie selon le degré d'enseignement et le pourcentage de travail. En général, un poste à 75% compte entre 15 et 17 heures de travail supplémentaires à celui des cours, tandis qu'un poste à 100% tourne autour de 22 heures. Cependant, définir une moyenne claire reste difficile, car cela dépend de l'organisation individuelle de chaque enseignant, de la branche enseignée et du taux d'occupation.		

Voici un résumé du profil des enseignants interrogés dans ce questionnaire :

Fontannaz Sébastien	Secondaire 2
5 ans d'expérience	Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice
Travail à 100%	Env 22h de travail (hors-cours)

Praplan Gingras Emmanuelle	Secondaire 2
24 ans d'expérience	ECCG Sierre
Travail à 75%	Env 17h de travail (hors-cours)

Julian Corminboeuf	Secondaire 1
3 ans d'expérience	CO d'Octodure, Martigny
Travail à 80%	Env 22h de travail (hors-cours)

Chardon Kaufmann Patricia	Secondaire 1
20 ans d'expérience	CO du centre scolaire d'Anniviers
Travail à 75%	Env 15h de travail (hors-cours)

2. Actuellement, lorsque vous planifiez et organisez vos cours, est-ce que vous privilégiez un espace dédié à votre travail, tel qu'un bureau, une salle des maîtres, ou autre ?

La salle de classe est généralement choisie comme environnement de travail pour éviter les sollicitations et distractions des autres collègues. En revanche, lorsqu'il s'agit d'effectuer des tâches à domicile, les enseignants interrogés répondent qu'aucun emplacement spécifique n'est privilégié.

3. Comment répartissez-vous votre temps entre l'enseignement, la préparation de cours et d'autres responsabilités académiques ?

En général, les grandes périodes de vacances scolaires sont consacrées aux tâches de correction et aux charges de travail longues et intellectuellement exigeantes. Les périodes plus calmes sont également utilisées pour gérer la charge administrative.

Les enseignants s'organisent pendant les week-ends ou leurs congés pour avancer au maximum dans leurs tâches et organiser les séquences d'enseignement. Ils utilisent ensuite les périodes plus calmes ou les pauses de midi pour apporter les dernières modifications nécessaires avant le cours.

4. Comment gérez-vous les périodes chargées en travail, comme les périodes d'examens ou de remise des travaux ? Et comment pouvez-vous faire mieux en vous aidant de la méthode que vous avez choisie ci-dessus ?

L'anticipation est primordiale dans cette démarche. Les enseignants privilégient de s'éloigner de toute distraction possible (téléphone, collègues, télévision, etc.). Certains travaillent exclusivement à l'école pour être plus efficaces et rapides. Il est également courant de planifier des plages horaires dédiées, sans engagements personnels, activités sportives, etc. Cela permet d'anticiper et de bloquer son emploi du temps afin de progresser au mieux dans ses tâches professionnelles.

5. Combien d'heures, en moyenne, travaillez-vous pendant les semaines normales, et les semaines chargées ?

Cette question varie en fonction des emplois du temps et des méthodes de travail de chacun. Par conséquent, elle ne peut être répondue de manière claire et objective.

6. Collaborez-vous avec d'autres membres du corps professoral ou du personnel académique pour votre préparation des cours, préparation d'examen, création de contenu pédagogique ou autre... ?

75% des enseignants apprécient la collaboration pour ses aspects professionnels. Bien que la collaboration demande du temps, ses avantages à long terme sont indéniables. Pour optimiser l'efficacité, une coordination minutieuse avec les collègues et une adaptation aux différents rythmes sont nécessaires.

La décision de collaborer est souvent basée sur le volontariat individuel. Cependant, certains établissements scolaires encouragent activement la collaboration, que ce soit entre enseignants spécialisés et/ou enseignants de différentes disciplines.

7. Comment organisez-vous les communications avec des collègues, supérieurs, parents d'élèves ou élèves en dehors de vos cours ? Répondez-vous aux mails directement ? Vous fixez-vous un cadre ?

Il est courant que peu de cadres soient établis pour ce type de questions. La plupart des enseignants préfèrent utiliser le courrier électronique et répondre immédiatement dès qu'ils reçoivent un message, soit pour progresser dans leur travail, soit pour ne pas retarder les élèves, les parents ou les collègues dans leur.

Cependant, l'urgence des e-mails est souvent évaluée. Si une réponse immédiate n'est pas nécessaire, les enseignants planifient généralement de répondre le lendemain, ou ils optent pour une réponse verbale pour éviter les réponses écrites fastidieuses.

8. En dehors de vos responsabilités liées à l'école, avez-vous des tâches administratives personnelles ou activités externes qui s'ajoutent à votre charge de travail en tant qu'enseignant ?

De quelle manière ces tâches administratives affectent-elles votre équilibre travail-vie personnelle, et quelles stratégies utilisez-vous pour gérer cette charge de travail supplémentaire ?

La réponse à cette question dépend de chaque individu, ce qui rend difficile une réponse claire et universelle. Cependant, il est souvent observé que les activités et les loisirs jouent un rôle important dans la détente et la décompression. Chaque personne gère son temps administratif personnel à sa façon, cherchant à concilier vie professionnelle et personnelle selon ses propres méthodes.

Ces questions leur fournissent une compréhension approfondie de leur organisation actuelle. Elles établissent un point de départ clair et précis. Les enseignants peuvent ainsi identifier de manière quantifiable les défis qui se présentent dans leur organisation. Cette approche leur permettra de réaliser un état des lieux final et de comparer toute évolution résultant de l'application des méthodes choisies.

Méthode 1 : "Safe Place"

Cette méthode a été testée par Corminboeuf Julian et Chardon Kaufmann Patricia

1. Quel(s) endroit(s) avez-vous choisi(s) comme "safe place" pour mettre en œuvre cette méthode ? En deux mots, décrivez les fonctionnalités et les avantages que le choix de cette pièce vous procure.

Le lieu choisi par nos deux enseignants est leur salle de classe. Les avantages décrits comprennent la présence de tous les documents nécessaires ainsi que l'utilisation de leur ordinateur personnel avec toutes les fonctionnalités de bureau courantes. Il est également souligné que c'est un lieu personnel où tout peut être laissé en attente si les enseignants doivent partir avant d'avoir terminé. Cela leur permet de retrouver le lendemain tous les documents et de reprendre le travail de manière plus sereine, sans avoir à emporter quoi que ce soit à la maison.

2. Comment choisissez-vous votre "safe place" et quelles caractéristiques sont importantes pour vous dans cet espace ?

Le choix s'est porté sur le côté pratique et fonctionnel de la salle de classe. Une salle qui n'est pas partagée ou seulement partiellement permet d'organiser son fonctionnement selon ses propres méthodes de travail.

3. En cas de problème avec votre première "safe place", disposez-vous d'une alternative vers laquelle vous pouvez vous replier en tant que deuxième choix ?

La salle des maîtres reste toujours une option pour nos deux enseignants. Un enseignant a modifié sa "safe place" en cours de route pour des raisons d'efficacité. Cette perspective souligne la nécessité parfois de tester et de s'adapter en fonction de ses besoins.

4. Quels sont les éléments personnels ou professionnels que vous laissez délibérément en dehors de votre "safe place" pour maintenir la séparation entre le travail et la vie privée ?

L'opinion diffère, ce qui correspond aux désirs individuels des deux enseignants. Alors que l'un préférerait laisser toutes les tâches administratives relevant du privé en dehors de l'espace sécurisé, l'autre privilégie de se débarrasser de tout élément de distraction tel que le téléphone portable ou les interactions avec les collègues.

5. Quelles sont les stratégies que vous utilisez pour maintenir un environnement professionnel calme et non intrusif dans votre "safe place" ?

Le simple fait de fermer la porte et/ou d'y apposer un message "Ne pas déranger" suffit pour éviter toute perturbation dans la safe place de ces enseignants. Informer les collaborateurs d'une période de non-dérangement peut également renforcer le calme au sein de la safe place.

6. Comment gérez-vous les sollicitations professionnelles en dehors de votre "safe place" et comment faites-vous pour les ramener à l'intérieur si nécessaire ?

Là aussi, les avis divergent. Deux choix se sont révélés lors de la réponse à cette question, et ces deux possibilités sont cohérentes.

D'une part, se déconnecter de Teams et d'Outlook en dehors de sa zone sécurisée, et se reconnecter seulement à son retour, permet de libérer l'esprit et de ne pas penser au travail pendant son temps privé. En cas de réelle urgence, les appels téléphoniques restent toujours une solution.

D'autre part, en dehors de la zone sécurisée, les sollicitations professionnelles sont moindres, et il est donc tout à fait possible d'y répondre sur-le-champ, quel que soit l'endroit.

7. Comment vous assurez-vous que la transition entre le travail et la vie privée se fait de manière fluide lorsque vous quittez votre "safe place" ? Rangez-vous de manière ordonnée les tâches effectuées ? Faites-vous une ToDo Liste ?

Ne laisser à l'école que des documents liés au travail permet souvent une meilleure organisation. Nous pouvons tout préparer pour le lendemain, et nous sommes sûrs que tout est centralisé et qu'aucune feuille ne traîne ou n'est oubliée dans un autre endroit.

Planifier ses tâches sur un organisateur de la semaine ou une liste de choses à faire permet d'avoir un suivi des tâches à accomplir. Il est possible de fusionner cela avec les éléments personnels et les activités annexes en utilisant simplement des codes couleurs différents.

8. Quelles règles ou limites spécifiques avez-vous établies pour garantir que votre "safe place" reste véritablement un espace préservé ?

Les règles ou limites spécifiques n'ont pas besoin d'être mises en place, car les safe places sont conçues pour cela. En cas de besoin, les règles vont émerger d'elles-mêmes au cours de l'expérience.

Méthode 2 : Horaires de travail

Cette méthode a été testée par Fontannaz Sébastien et Praplan Gingras Emmanuelle

1. Comment déterminez-vous les horaires de travail les plus efficaces pour vous et en quoi consistent-ils selon une semaine lambda ?

Les enseignants se basent principalement sur l'emploi du temps distribué en début d'année. Ensuite, selon leur méthode de travail, ils choisissent de répartir les différentes tâches dans la semaine en fonction de leur pic de productivité. Par exemple, l'exercice de correction des examens est le plus souvent effectué le matin, selon nos deux enseignants ayant testé cette méthode. Cependant, les périodes d'efficacité demeurent indépendantes de la méthode d'organisation de l'enseignant.

2. Comment communiquez-vous vos horaires de travail à vos collègues, étudiants et autres parties prenantes afin de définir des attentes claires ?

Cette question suscite des divergences entre nos deux enseignants. Bien que la base ne soit pas forcément discutée avec les collègues pour les deux enseignants, quelques règles sont tout de même établies. Par exemple, la règle de ne pas répondre aux e-mails des élèves pendant le week-end, ou de ne pas rendre immédiatement les examens afin de répartir cette tâche sur les créneaux prévus.

3. Quelles sont les stratégies que vous utilisez pour rester concentré et productif pendant vos heures de travail définies ?

Se retrouver en isolement demeure une stratégie efficace pour se concentrer pleinement sur la tâche entreprise (écouteurs, pièce fermée, etc.). Il est également essentiel de créer un environnement confortable pour éviter les inconforts susceptibles de perturber le travail, comme l'organisation du matériel, la liste des tâches à faire, ou même une couverture et une boisson à portée de main.

4. Comment gérez-vous les urgences ou les imprévus qui surviennent en dehors de vos horaires de travail fixés, tout en maintenant l'équilibre que vous avez établi ?

À ce moment-là, une question se pose : qu'est-ce qui est important et qu'est-ce qui ne l'est pas ? C'est là qu'intervient le concept de la méthode Eisenhower. Cependant, il est vrai que l'anticipation et l'avancement dans les tâches permettent également à l'enseignant de mieux gérer les imprévus.

5. Comment gérez-vous les situations où des collaborateurs ou des étudiants ont besoin d'assistance en dehors de vos heures de travail, mais cela n'est pas urgent ?

Cette question est propre à la méthode de fonctionnement de chaque enseignant. Si le cas est vraiment urgent, il est réglé immédiatement, mais au contraire, s'il ne l'est pas, les enseignants ne se mettent pas la pression et reportent cela à des moments de libre dans leur planning horaire.

6. Comment évaluez-vous la qualité de votre travail pendant les horaires de travail fixés et comment ajustez-vous vos créneaux si nécessaire ?

La planification horaire permet de cibler les besoins de l'enseignant, qui peut les ajuster selon ses moments de productivité ou de disponibilité. Bien que chaque semaine soit différente, jongler avec cela peut être difficile. Plus on est en forme, plus on est productif, et les moments de "repos" prévus dans la planification horaire permettent de reprendre de l'énergie. Le mercredi après-midi et les week-ends restent toujours des plages disponibles en cas d'ajustements nécessaires.

7. Quelles sont vos stratégies pour éviter de prolonger involontairement vos heures de travail au-delà de ce qui a été fixé ?

La fatigue peut influencer le respect ou le dépassement des horaires préalablement définis. Le fait d'avoir fixé des horaires permet de visualiser temporellement la fin de notre journée, ce qui peut parfois ajouter un facteur de motivation dans les moments de baisse d'énergie. En revanche, si l'on se sent efficace et que l'heure de fin approche, il se peut que ce temps soit dépassé afin de faire quelques minutes supplémentaires pour compenser une période de baisse de motivation.

8. Dans l'éventualité où vos horaires de travail définis contribueraient à votre bien-être général en tant qu'enseignant, de quelle manière cela se manifesterait-il ?

Cela permet de libérer un certain stress et favorise une meilleure anticipation des imprévus. Cette approche peut également avoir un impact sur le plan social et la vie privée. En dehors de nos horaires de travail, nous avons davantage de liberté pour pratiquer diverses activités ou prendre le temps d'échanger avec les collègues durant les pauses.

